

requis pour qu'une localité soit érigée en municipalité urbaine. Les lois de la Saskatchewan, par exemple, pourvoient à ce que 100 personnes habitant réellement une étendue de terrain ne dépassant pas 640 acres aient droit à l'incorporation de leur localité en village, tandis qu'en Ontario la loi exige des villages demandant l'incorporation qu'ils aient une population de 750 habitants sur une superficie de 500 acres. Ainsi, la ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine est loin d'être uniforme dans tout le Canada en ce qui concerne les groupes comparables de population, et la distinction faite entre la population 'rurale' et la population 'urbaine' est plutôt une distinction de status légal provincial qu'une distinction d'importance entre les agglomérations vivant dans certaines limites.

Un tableau paraissant à la page 149 de l'Annuaire de 1934-35 donne les populations rurales et urbaines par province et selon le sexe, et divise en deux groupes les centres urbains érigés en corporations, i.e. les centres de moins de mille habitants et les centres de 1,000 habitants et plus, ce qui permet d'établir une comparaison plus étroite que celle du tableau 17. A la page 96 de l'Annuaire de 1940, il y a un tableau montrant les populations urbaines classifiées selon l'importance des groupes de municipalités.

Une comparaison sommaire entre l'urbanisation au Canada en 1931 et aux Etats-Unis en 1930 amène à la conclusion que le Canada, en dépit de sa population beaucoup moins dense que celle des Etats-Unis, a un pourcentage de population urbaine presque aussi élevé, soit 53.70 p.c. en regard de 56.2 p.c. aux Etats-Unis.* Une base de comparaison plus équitable peut être établie en prenant les mêmes limites de population pour les deux pays, comme on pourrait le faire au moyen du tableau 17. D'après le recensement de 1930, 29.5 p.c. de la population américaine habite des villes de 100,000 âmes et plus, tandis que le recensement canadien de 1931 en donne 22.44 p.c. En outre, 18 p.c. de la population américaine habite les villes de 10,000 à 100,000 âmes et 4.8 p.c. celles de 5,000 à 10,000, alors qu'au Canada les proportions respectives sont de 14.87 et 4.42 p.c. Par conséquent, en prenant tous les endroits ayant une population de 5,000 âmes et plus, la plus faible population sur laquelle existent des chiffres se prêtant à la comparaison, il se trouve que 52.3 p.c. de la population américaine habite des localités de cette grandeur, comparativement à 41.73 pour la population canadienne, ce qui indique que l'urbanisation est de beaucoup plus considérable aux Etats-Unis, fait tout naturel dans un pays où la colonisation est généralement plus ancienne et la population plus dense.

D'après la classification du recensement, les chiffres au tableau 16 indiquent qu'au cours de la dernière décennie, comme d'ailleurs durant l'avant-dernière, les centres urbains ont absorbé presque 77 p.c. de l'accroissement total; il en résulte que la population urbaine du Canada dépasse en 1931 la population rurale de 767,330 âmes. Sur 1,000 personnes du total, 463 habitaient le 1er juin 1931 des régions rurales et 537 des centres urbains, comparativement à 505 et 495 en 1921, 546 et 454 en 1911, 625 et 375 en 1901, et 682 et 318 en 1891.

Des liens économiques relient étroitement à tous les grands centres bon nombre de villes satellites ou agglomérations densément peuplées, phénomène qui prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure que se développent les transports par automobile. Par conséquent il a été jugé opportun de calculer la population totale de ce que les autorités du recensement aux Etats-Unis appellent les "districts

* Aux Etats-Unis, antérieurement à 1930, le Bureau du Recensement classifiait comme urbaine la population des endroits de 2,500 âmes ou plus, sauf quelques restrictions mineures, mais en 1930, la définition a été modifiée de manière à comprendre les townships et autres divisions politiques non incorporées en municipalités, dont la population est de 10,000 âmes ou plus et a une densité de 1,000 âmes ou plus par mille carré. Comme résultat direct de ce changement la proportion de population urbaine s'est trouvée légèrement augmentée.